

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 novembre 2019

---

**COÛT DU FONCIER ET OFFRE DE LOGEMENTS - (N° 2434)**

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 29

présenté par  
M. Bazin  
-----

**ARTICLE 7**

À la première phrase de l'alinéa 5, substituer au mot :

« est »

les mots :

« peut être ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

À l'heure où nos collectivités territoriales demandent moins de contraintes administratives, ce sous-amendement vise à ne pas rendre obligatoire le compte rendu annuel pour toutes les communes. Il conviendrait de tenir compte de la taille des communes pour ne pas imposer à toutes des contraintes inadaptées.